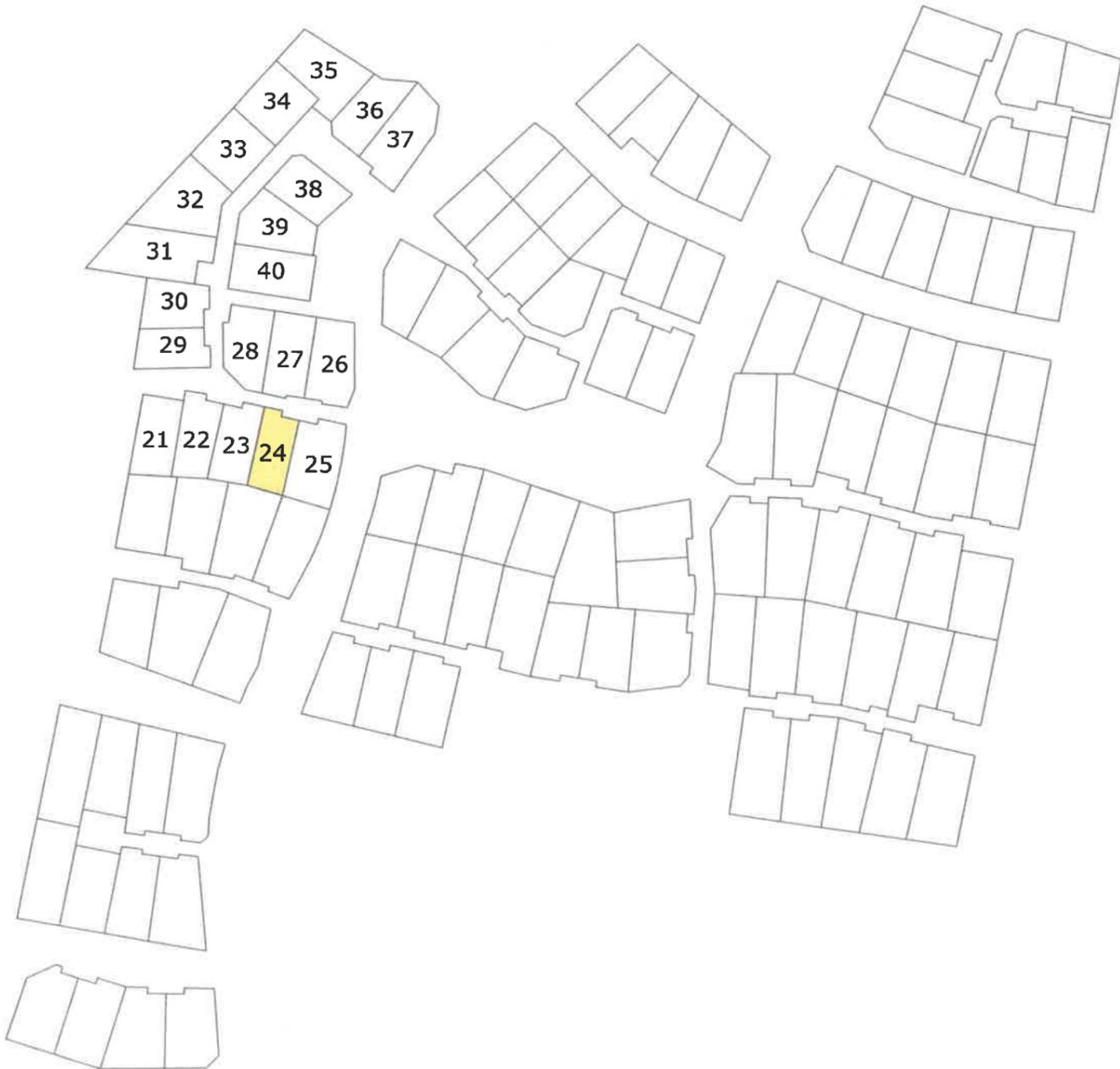


# Lotissement LA GAILLARDIERE II

## Plan de composition

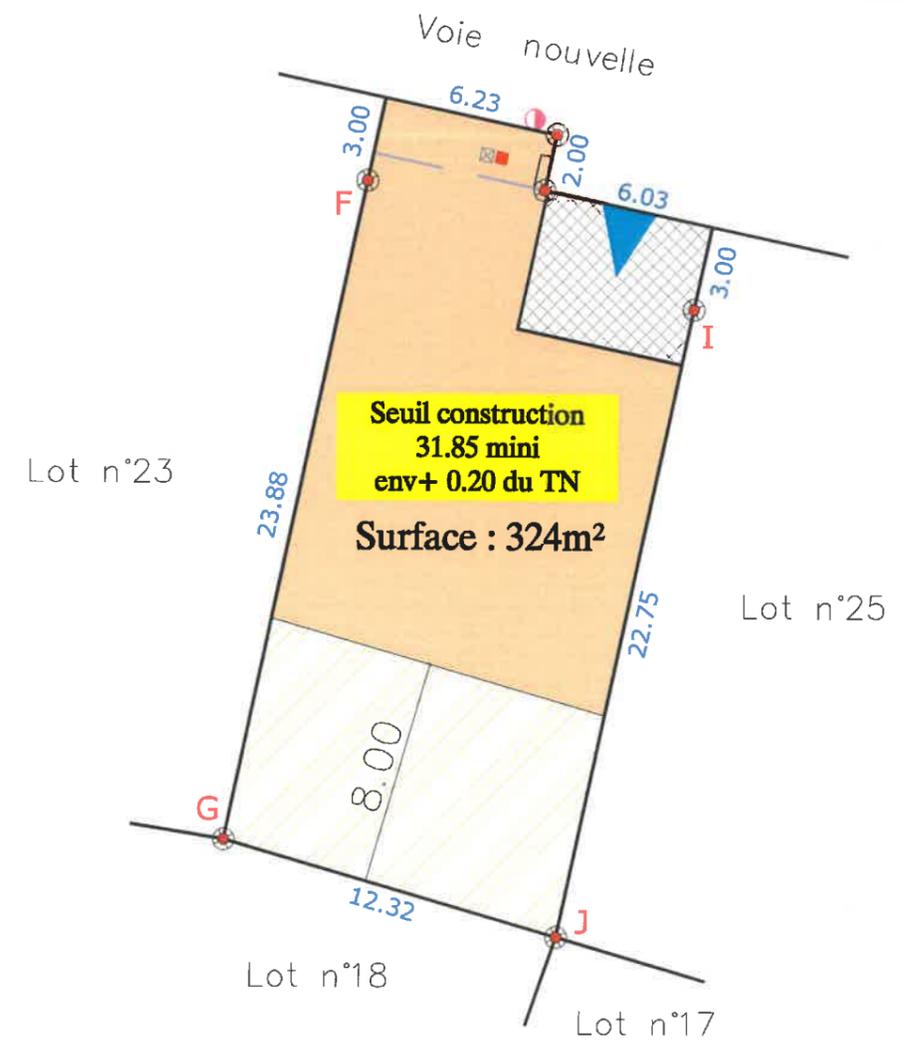


Echelle : 1 / 2000

# DEPARTEMENT DE LA SARTHE VILLE DE LA FLECHE Lotissement "La Gaillardière II" Lot n° 24

## PLAN MASSE

Section ZY n° 520 et 530  
Surface : 303+21=324m<sup>2</sup>



Borne OGE plaquette	Emprise inconstructible	Accès imposé 6,00x5,00m
Borne OGE ancienne	Emprise constructible primaire	Accès glissant 6,00x5,00m
Eaux usées	Emprise constructible secondaire	Seuil construction ... mini env+ ... du TN
Eaux pluviales	Marge de retrait minimum de 2,00m pour la construction principale	Côte de seuil projeté (+7cm/niveau le plus haut de l'accès)
Candélabre	Côte de retrait au moins égale à la demi-hauteur du bâtiment mesurée à l'égout du toit avec un minimum de 3m	
Muret technique ( AEP, Téléphone, GAZ, Basse Tension)	Côte de retrait définissant les emprises constructibles	

N.B.: Les indications techniques et réglementaires ont été transmises par PAYSAGE CONCEPT (d'après le plan: PA MAJ 8 Juillet 2016)

Dressé par le Cabinet LOISEAU  
SELARL de Géomètres-Experts  
Soussigné à LA FLECHE le 27 Juillet 2018  
Référence = GL/2018/20947

Echelle : 1/250



## Cabinet LOISEAU - SELARL de Géomètres-Experts

GÉOMÈTRE - EXPERT  
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

### Siège Social

1bis rue Gresset - BP 52  
72202 LA FLECHE Cedex  
Tél.: 02.43.480.680

### Bureau secondaire

16 avenue Jean Jaurès  
72500 MontVal sur Loir  
Tél.: 02.43.44.21.22

### Bureau secondaire

13 bis, rue Jean Grémillon  
72000 LE MANS  
Tél.: 02.43.23.38.10

contact@cabinetloiseau.com

**Ville de LA FLECHE**  
**LOTISSEMENT « La Gaillardière II »**  
**LOT n° 24**

SARTHE HABITAT vend le lot n° 24 d'une superficie réelle de 324 m<sup>2</sup>, joignant :

- au Nord, la voie nouvelle,
- à l'Est, le lot n° 25,
- au Sud, le lot n° 18,
- à l'Ouest, le lot n° 23.

Il est cadastré de la manière suivante :

<b>Section ZY n° 520</b>	« La Gaillardière II »	Surface réelle.....	<b>3 a 03 ca</b>
<b>Section ZY n° 530</b>	« La Gaillardière II »	Surface réelle.....	<b>21 ca</b>
		SOIT.....	<b>3 a 24 ca</b>

SUIVANT D.A. n° 3713 R vérifié et numéroté au Cadastre du MANS (72) le 25 Juillet 2018

**DELIMITATION**

D'une façade de :

- 14.26 m (6.23 + 2.00 + 6.03 m) en bordure de la voie nouvelle,
- 12.32 m en bordure du lot n° 18

Il est délimité comme suit :

1. avec le lot n° 23 par la ligne droite FG matérialisée comme suit :
  - au point F, par une borne O.G.E. plaquette située à 3.00 m en retrait de la voie nouvelle,
  - au point G, par une borne O.G.E. plaquette située en bordure du lot n° 18, à 23.88 m de la borne F.
2. avec le lot n° 25 par la ligne droite IJ matérialisée comme suit :
  - au point I, par une borne O.G.E. plaquette située à 3.00 m en retrait de la voie nouvelle,
  - au point J, par une borne O.G.E. plaquette située à l'intersection des lots n° 17 / 18, à 22.75 m de la borne I.

**Cabinet LOISEAU**  
SELARL de Géomètres Experts  
1 bis rue Gresset - 72200 LA FLECHE  
© 02 43 480 680 - Fax 02 43 480 689  
contact@cabinetloiseau.com  
N° Inscription OGE : 5015  
424 490 027 RCS LE MANS

Fait à LA FLECHE, le 27 Juillet 2018

